



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Comité de Pilotage de l'Étude pour l'Évaluation des Retombées et Impacts de la Réforme Portuaire - mardi 17 février 2015 -**

M. Aziz RABBAH, Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique a présidé, mardi 17 février 2015 au siège du Ministère, la réunion du Comité de Pilotage de l'étude pour l'évaluation des retombées et impacts de la réforme portuaire.

Lors de cette réunion à laquelle ont pris part l'ensemble des partenaires concernés, les départements ministériels, les associations professionnelles et les acteurs portuaires, M. RABBAH a souligné que l'avènement de la réforme portuaire mise en place par la loi 15-02, a constitué un moment fort de l'histoire récente du secteur portuaire marocain. Cette réforme, a-t-il précisé est une politique publique, qui a introduit des mutations profondes dans le système de gestion et d'exploitation de nos ports.

M. RABBAH a par ailleurs indiqué que les premiers résultats qui ressortent de l'étude d'évaluation des retombées et impacts de cette politique publique, confirment la pertinence des choix opérés et les bénéfiques de ce nouveau mode de gouvernance qui a donné un nouvel élan au développement du secteur portuaire national.

L'implémentation de la réforme a permis d'engager le secteur portuaire dans une nouvelle dynamique, avec l'amélioration des infrastructures portuaires, de la qualité de service, de la compétitivité du secteur et des conditions de sécurité et de sûreté.

L'effort engagé au cours des huit dernières années a permis d'installer les bases et les fondements de la compétitivité des ports et ce, grâce à la persévérance des acteurs publics et des services du Ministère, à l'accompagnement des divers intervenants portuaires, et grâce également à la préservation des acquis.

Eu égard au caractère stratégique de cette étude pour l'ensemble du secteur, et la nécessité d'aboutir à des évaluations relatant les remontées du terrain et particulièrement les perceptions des opérateurs, M. le Ministre a insisté sur la mobilisation de tous les acteurs publics et privés pour accompagner les travaux de cette étude.

A rappeler que l'objectif de cette étude est de (i) évaluer de manière quantitative et qualitative les retombées de la réforme portuaire, (ii) identifier les réussites et capitaliser sur les best practices, (iii) proposer des recommandations, des chantiers et des mesures d'accompagnement permettant d'améliorer davantage la situation actuelle.

A la suite des débats fructueux enclenchés après la présentation des résultats de la première phase de l'étude, le Comité de Pilotage a entériné cette phase.

